

Ubérisation et économie collaborative: Évolutions récentes dans l'Union européenne et ses États membres

Journée internationale de jeunes chercheurs

Mercredi 17 janvier 2018

Organisation:

Araceli TURMO, Maître de conférences, Université de Nantes

Max BAUMGART, Doctorant, Université de Cologne et Université de Bâle

Présidence:

Fabrice PICOD, Professeur, Directeur du Centre de Droit européen,
Université Panthéon-Assas, Paris II



Amphithéâtre (1^{er} étage)

Centre de droit européen, Université Panthéon-Assas, Paris II

28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Inscription obligatoire auprès de : bernadette.lafon@u-paris2.fr

Questions scientifiques: araceli.turmo@univ-nantes.fr

PROGRAMME

9h30-9h50 : Accueil des participants

10h00-10h15 : Propos introductifs (Professeur Fabrice PICOD, Université Panthéon-Assas)

10h15-11h15 : Première table ronde : Définition et gouvernance des phénomènes associés à l'économie collaborative

- Primavera DE FILIPPI (Chercheuse, CERSA/CNRS et Chercheuse associée, Berkman Center, Harvard University) : *Blockchain Technologies : Toward a Decentralised Governance of Digital Platforms ?*
- David MASSÉ (MCF, Paris Tech) : *La notion d'économie collaborative : difficultés de définition et enjeux pour la régulation*
- Discutante : Araceli TURMO (MCF, Université de Nantes, membre du DCS, UMR CNRS 6297)

Débat

11h15-11h30 : Pause café

11h30-12h45 : Deuxième table ronde : Développement de régimes spécifiques qualifiant et encadrant l'économie collaborative

- Julie CHARPENET (Doctorante, Université de Nice) : *La qualification juridique de la plateforme collaborative en droit français*
- Harmonie SALA (Doctorante, Université Panthéon-Assas) : *L'existence d'un régime spécifique de l'économie collaborative en droit français*
- Ljupco GROZDANOVSKI (Assistant post-doctorant, Université de Neuchâtel et Collaborateur de recherche, Université de Genève) : *L'opportunité d'un régime spécifique en droit de l'Union européenne relatif à l'économie collaborative*
- Discutant : Edouard DUBOUT (Professeur, Université Panthéon-Assas)

Débat

12h45-14h00 : Déjeuner

14h00-15h40 : Troisième table ronde : Appréhension des plateformes numériques par les droits nationaux

- Max BAUMGART (Doctorant, Université de Cologne et Université de Bâle) : *Innovations in the Transport Sector Under German Law*
- Barbara GOMES (Doctorante, Université Paris-Nanterre) : *La régulation juridique des plateformes numériques de travail en droit français*
- Chloé LEDUQUE (Doctorante, Université Lyon 3) : *L'encadrement des plateformes collaboratives par le droit des affaires français*
- Gilberta QOSJA (Doctorante, Université de Flensburg, Visiting Scholar, Max Planck Sciences Po Paris): *The Application of British Labour Law in the Platform Economy Regulations: The Uber Technologies Inc. Case*
- Discutant : Stéphane DE LA ROSA (Professeur, Université Paris-Est Créteil)

Débat

15h40-16h00 : Pause café

16h00-17h15 : Quatrième table ronde : Appréhension des plateformes numériques par le droit de l'Union européenne

- Mathieu LE SOUDÉER (Docteur, Université Panthéon-Assas) : *La contribution du droit européen de la concurrence à la structuration des marchés affectés par l'« ubérisation » de l'économie*
- Perrine SIMON (Docteur, Université Paris-Est Créteil et Université du Luxembourg) : *Uber saisi par le droit du marché intérieur*
- Discutant : Francesco MARTUCCI (Professeur, Université Panthéon-Assas)

Débat